

# ASSEMBLÉE NATIONALE

9 décembre 2014

---

MODERNISATION PRESSE - (N° 2224)

Adopté

## AMENDEMENT

N° AC46

présenté par  
M. Françaix, rapporteur

-----

### ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 5, substituer au mot : « celui-ci », les mots : « le conseil ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.